

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel des entreprises René Hertling S.A., Hertling Thermelec S.A. et Thermac S.A. en liquidation**, à Fribourg, réaliser la prévoyance des travailleurs du fondateur en cas d'invalidité, etc. (FOSC du 29.09.1998, p. 6696). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.

Journal no 298 du 23.01.2003
(00836054 / CH-217.0.170.263-6)